



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cyclomoteurs

Question écrite n° 75679

Texte de la question

M. Jean Briane demande à M. le ministre de l'intérieur de lui préciser les perspectives et les échéances du décret interministériel qui est en effet à l'étude par les ministères chargés des transports et de l'intérieur tendant à l'immatriculation des cyclomoteurs, en application de la décision du comité interministériel de sécurité routière du 26 novembre 1997 (JOAN du 18 février 2002).

Données clés

Auteur : [M. Jean Briane](#)

Circonscription : Aveyron (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75679

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2167